

**AGENCE DE PROTECTION
ET D'AMENAGEMENT DU LITTORAL**
Avis d'appel d'offres
N12/2017
Acquisition de fourniture de bureau

L'Agence de Protection et d'Aménagement du Littoral lance un appel d'offres relatif a l'acquisition de fourniture de bureau pour les années 2018, 2019 et 2020 comportant les trois lots suivants :

- Lot 1 : Papier
- Lot 2 : Fourniture de bureau
- Lot 3: Cartouches d'encre d'origine pour les imprimantes, photocopieurs et fax.

Les soumissionnaires peuvent participer pour un, deux ou trois lots .

Les personnes physiques et morales qui remplissent les conditions techniques et financières peuvent retirer le dossier d'appel d'offres auprès de l'APAL, en son siège, sis au 2, rue Mohamed Rachid Ridha 1002 Tunis- Le Belvédère, contre le paiement de cinquante dinars (50 DT) réglé par chèque non remboursable ou par virement au compte de l'APAL N°04105044404701321672 domicilié auprès d'Attijari Bank le belvédère.

Les offres devraient être élaborées et présentées conformément au cahier des charges, répartis en trois groupes et placés dans trois enveloppes séparées, portant respectivement les mentions Enveloppe « A : Offre Technique » , Enveloppe « B : Offre Financière » qui seront mise dans une troisième Enveloppe « C : Enveloppe extérieure ».

Enveloppe A: portant la mention « Offre Technique» portant le nom du soumissionnaire, son adresse, son numéro de téléphone et l'objet de l'appel d'offre et contiendra les pièces énumérées à l'article 5.1 du CAO en trois exemplaires (original et deux copies) à savoir :

A.1- Cahier des Prescriptions Techniques Particulières (CPTP) ;

A.2- Bon de livraison des échantillons de tous les articles du lot n° 01 et des articles n° 3,4,7,8,11,12 et 19 du lot n° 02 ;

A.3- Contrats ou bons de commande similaires.

Enveloppe B : portant la mention « Offre Financière » et contiendra en trois exemplaires (original et deux copies) les pièces énumérées à l'article 5.2 du CAO à savoir :

B.1- Soumission (acte d'engagement) pour chaque lot

B.2- Bordereau des prix / Détail estimatif pour chaque lot

Enveloppe C : c'est l'enveloppe extérieure et contiendra en trois exemplaires (original et deux copies) les pièces énumérées à l'article 5.3 du CAO à savoir :

C.1- Le cahier des clauses administratives particulières (CCAP),

C.2- Caution provisoire pour chaque lot comme indiqué à l'article 04 du CAO soit :
200 DT pour le lot n° 01

200 DT pour le lot n° 02

500 DT pour le lot n° 03 ;

C.3- Un certificat de non faillite, de redressement judiciaire ou tout autre document équivalent prévu par le droit du pays d'origine pour les soumissionnaires non résidents en Tunisie ;

C.4- Certificat d'affiliation à la caisse nationale sécurité sociale (CNSS) ;

C.5- Une attestation sur l'honneur comportant confirmation du soumissionnaire de n'avoir pas fait, et engagement de ne pas faire des promesses, des dons ou des présents en vue d'influer sur les différentes procédures de conclusion du marché et des étapes de son exécution ;

C.6- Une Attestation de situation fiscale prévue par la législation en vigueur ;

C.7- Fiche de renseignements généraux sur le soumissionnaire ;

C.8- Une attestation sur l'honneur de non appartenance ;

C.9- Une attestation qui prouve que le signataire de l'offre est le représentant légal du soumissionnaire ;

C.10- Un extrait du registre de commerce pour les soumissionnaires résidents ou tout autre document équivalent prévu par le droit du pays d'origine, pour les soumissionnaires non résidents en Tunisie.

C.11- Enveloppe A: portant la mention « Offre Technique » ;

C.12- Enveloppe B : portant la mention « Offre Financière ».

Chacune des enveloppes " A " et " B " sera fermée et scellée. Ces deux enveloppes seront placées dans l'enveloppe extérieure « Enveloppe C » fermée et scellée et comporte la mention suivante:

« Ne pas ouvrir - Appel d'offres N° 12/2017 : « Acquisition de Fourniture de bureau lot n°..... ».

L'offre doit parvenir par poste ou par rapide-poste ou directement au bureau d'ordre central de l'APAL contre reçu – au plus tard le 11/12/2017 à 13h :00 (le cachet du bureau d'ordre central faisant foi)

L'ouverture des plis administratifs, techniques et financiers est publique et se tiendra le **même jour à 14 h 30 mn** au 2^{ème} étage du siège de l'APAL.

Toute offre qui ne comporte pas les pièces numéro A.2, B.1, B.2 et C.2 sera écarté.

Toute offre non conforme aux clauses du cahier des charges ou comportant des réserves ou parvenant après la date limite de réception des offres sera écarté.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant cent vingt jours (120 jours), à compter du lendemain de la date limite de remise des offres.